



La lettre de la sénatrice

N° 10, lundi 3 mai 2021

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Le Sénat lance une consultation auprès des élus locaux pour recueillir leurs avis sur les mesures phares du projet de loi "Climat et résilience" qui concernent les collectivités territoriales.

En qualité de vice-présidente de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, j'examinerai ce projet de loi avant son passage en hémicycle.

Vos retours ou propositions sur ce sujet me seront d'autant plus précieux pour permettre d'identifier l'ensemble des attentes des élus locaux sur les mesures qui concernent les collectivités territoriales.

Transports, énergie, économie circulaire, artificialisation des sols, biodiversité, publicité... Autant de sujets à forts enjeux territoriaux abordés dans le projet de loi « Climat et résilience », dont l'Assemblée nationale vient d'achever l'examen.

Si vous souhaitez participer à la consultation, vous pourrez répondre en ligne sur la plateforme participative dédiée, jusqu'au 18 mai 2021: <https://participation.senat.fr/projet-de-loi-climat-elus-locaux-le-senat-vous-consulte>

ou me faire parvenir vos contributions par mail: mc.varillas@senat.fr



Commission de
**L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Commission des
AFFAIRES ÉCONOMIQUES



PARTICIPER A LA CONSULTATION

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mariclaudevaraillas.fr.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Marie Claude Varailles